

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**2 Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D\_2024\_7\_2**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 32

Votants : 33

**Objet : Election d'un  
représentant au SMBVSN**

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 24 septembre à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 17 Septembre 2024

**Titulaires :** Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARATON Yvon, Madame BECHY Sandrine, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle

**Suppléant(s) en situation délibérante :** Monsieur CREON Martial, Madame PROUST Fabienne

**Pouvoirs :**

Madame ARNAUD Magdalena a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc

**Absent(s) :** Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame GOURMELON Catherine, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame MARSAULT Annie, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves

**Excusé(s) :** Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur BARANGER Johann, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur PETORIN Patrick

**Secrétaire de Séance :** Madame Christiane BAILLY

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1, L.5711-1 et L.2121-21 ;

VU la délibération de la Communauté de communes Val-de-Gâtine du 23 juillet 2020 ;

VU les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise tels que validés par son Comité syndical le 17 juin 2022 ;

CONSIDERANT la démission de Madame Catherine GOURMELON des fonctions de représentante titulaire de la Communauté de communes Val-de-Gâtine auprès du Syndicat Mixte Bassin Versant Sèvre Niortaise ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil communautaire de désigner les membres délégués pour représenter la Communauté de communes Val de Gâtine auprès des différents organismes extérieurs ;

CONSIDERANT les candidatures de :

- Madame Christiane BAILLY, conseillère communautaire titulaire,
- Monsieur Jean-Jacques MENARD, conseiller municipal de la commune du Busseau ;

Après s'être entendu à l'unanimité pour procéder au vote à main levée, le Conseil communautaire CONSTATE les résultats suivants :

- Madame Christiane BAILLY : 13 voix
- Monsieur Jean-Jacques MENARD : 17 voix

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- **D'acter** la démission de Madame Catherine GOURMELON

- **De désigner** Monsieur Jean-Jacques MENARD, nouveau représentant de la Communauté de communes Val de

Gâtine au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise  
- **De modifier** la délibération en date du 23 juillet 2020 en ce sens.

**Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0**

La présente décision est susceptible de recours  
devant le Tribunal Administratif dans un délai  
de 2 mois à compter de sa notification.

Le secrétaire de séance  
Christiane BAILLY



Emis le 24/09/2024  
Publié le 01/10/2024  
Transmis en sous-préfecture le 01/10/2024

Fait et délibéré, les jour,  
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

